

TERMES DE REFERENCE
INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Date: 22/01/2013

Pays: Madagascar

Description de la mission: consultant national pour la mission EVALUATION FINALE du Projet Village du Millénaire

Nom du projet : Initiative Village du Millénaire Madagascar

Durée de la mission (if applicable): 30 jours calendaires, incluant les déplacements sur le terrain et l'établissement des rapports

Duty Station: Antananarivo avec déplacements à Sambaina

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'EVALUATION

L'Initiative Village du Millénaire est un projet de développement intégré et multisectoriel visant à concrétiser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans la Commune rurale de Sambaina d'ici 2012. Le projet est exécuté directement par le PNUD, en étroite collaboration avec les Ministères sectoriels, les autres Agences des Nations-Unies et les ONGs.

Le projet vise 11 principaux objectifs :

- Réduire la faim et la malnutrition dans le village
- Améliorer les moyens d'existence des femmes et des hommes
- Assurer que les élèves achèvent le cycle entier dans les écoles primaires pour les garçons et les filles
- Améliorer l'accès aux services médicaux, notamment ceux relatifs à la santé de la mère et de l'enfant
- Diminuer le taux de prévalence des maladies majeures
- Intégrer les principes du développement durable dans les programmes de village
- Accroître l'accès à l'air propre, à l'eau et à l'assainissement pour les ménages, écoles et services médicaux
- Réduire l'écart en technologie, en promouvant les technologies de la communication et l'accès aux Internet et téléphones mobiles
- Accroître l'accès aux infrastructures de transport et à l'énergie pour les ménages
- Renforcer la gouvernance locale
- Consolider le partenariat avec les parties prenantes à différents niveaux

Le Village du Millénaire à Sambaina étant un projet-pilote, une bonne documentation des expériences ainsi qu'une capitalisation des acquis relatifs à la mise en œuvre des stratégies, résultats et activités du projet font naturellement partie des critères de réussite du projet. Les informations relatives aux expériences, la capitalisation visent à valoriser ces expériences et acquis dans l'optique d'une réplification à grande échelle des bonnes pratiques identifiées tout au long de l'exécution du projet.

Démarré en aout 2008, le projet prendra fin en mars 2013.

Aussi, est-il envisagé, à la fin de la mise en œuvre du projet, d'engager un Consultant pour effectuer une évaluation finale du projet dont les présents termes de référence en font l'objet et définissent les objectifs, les tâches, les qualifications attendues et les livrables de la prestation.

2. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Il s'agit d'une évaluation de projet inscrite au plan d'évaluation du bureau. En plus de la conformité à la politique de l'organisation qui rend obligatoire les évaluations prévues par un accord de participation aux coûts, l'objectif principal de la présente évaluation est d'accroître la redevabilité et l'apprentissage au sein du bureau et de l'organisation.

Les résultats obtenus seront utilisés par les différentes parties prenantes (PNUD, Services techniques : déconcentrés, le ministère de la décentralisation (tutelle du projet) à des fins de prise de décision en ce qui concerne l'après-projet. Les leçons apprises seront capitalisées lors de la conception et de la mise en œuvre de projets similaires.

3. RESULTATS ATTENDUS

La présente évaluation doit concerner tous les aspects du projet et devra répondre aux principales interrogations suivantes :

- Dans quelle mesure l'approche utilisée était-elle appropriée pour atteindre les objectifs du projet ?
- Les changements opérés sur le projet étaient-ils justifiés ? Appropriés ?
- Dans quelles mesures le projet a réalisé les produits attendus de sa mise en œuvre ?
- Dans quelles mesures lesdits produits ont contribué aux effets programme pays (CPAP) et UNDAF ?
- Quels changements (ou signes précoces de changement) le projet a-t-il apporté dans la vie des bénéficiaires (population à la base, les fokontany, la commune, les écoles, les centres de santé de base) ?
- Les résultats du projet ont-ils été obtenus à des coûts acceptables ?
- Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils pérennes ou peuvent-ils être pérennisés ?
- Quels ont été les facteurs de succès, les bonnes pratiques et les leçons apprises ?
- Quelles ont été les contraintes dans la mise en œuvre du projet, et les solutions apportées ?
- Quels ont été les effets non attendus du projet ?
- Quelles sont les recommandations et orientations pour l'après-projet, ainsi que pour la formulation et la mise en œuvre de projets similaires dans l'avenir ?

4. METHODOLOGIE

Elle devra comporter (1) une analyse documentaire ; (2) une indication précise des données à collecter et les outils qui seront utilisés, (3) des visites de terrain ; (4) des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet, y compris les partenaires techniques locaux et les bénéficiaires. Chaque phase sera documentée et les conclusions serviront à alimenter le rapport d'évaluation. Cette méthodologie fera l'objet de validation par un comité d'évaluation avant de passer aux prochaines étapes.

Les informations qualitatives et quantitatives devront provenir d'enquêtes réalisées auprès d'échantillons représentatifs des populations cibles.

Il est attendu des candidats qu'ils précisent en détail leur proposition de méthodologie, qui devra répondre aux critères de : pertinence des choix des populations retenues, d'efficacité (en termes d'atteinte des objectifs spécifiques mentionnés dans le document de projet), d'économie, de

respect des délais contractuels et des normes et éthiques internationales en matière d'évaluation finale de projet.

Tous les documents et informations relatifs à l'évaluation du dit projet peuvent être obtenus auprès du Coordonateur intérim du projet Village du Millénaire, Bâtiment TITAN II, Zone GALAXY, Rue Dr Raseta à Andraharo.

5. LIVRABLES

- 1) Rapport initial incluant la méthodologie détaillée, les outils d'enquête, le calendrier et une estimation du budget;
- 2) Rapport intermédiaire contenant les résultats des enquêtes du consultant (revue documentaire, entretiens, visites de terrain etc.) en conformité avec les résultats attendus ;
- 4) Rapport final validé par le Comité d'évaluation.

Critères de qualité des livrables

Livrables	Principaux critères de qualité	Calendrier
Un rapport initial d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Cohérence entre les différentes parties du document ;• Rédaction dans un langage accessible à ceux qui ne sont pas spécialistes de la thématique ;• Contenu :<ul style="list-style-type: none">○ Compréhension des TDRs ;○ Comment les questions d'évaluation seront répondues (méthodologie, sources de données, méthode de collecte) ;○ Programme détaillé○ Répartition des responsabilités	<ul style="list-style-type: none">• J+5
Rapport provisoire de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Conformité du canevas ;• Rédaction dans un langage accessible à ceux qui ne sont pas spécialistes de la thématique.	<ul style="list-style-type: none">• J+20
Rapport d'évaluation finale	<ul style="list-style-type: none">• Prises en comptes des observations pertinentes• Qualité des outils de dissémination	<ul style="list-style-type: none">• J+30

6. CHAMP/PORTEE DE LA MISSION, DUREE ET PERIODE

- L'évaluation portera sur toute la durée de vie du projet, de juin 2008 à décembre 2012. La couverture géographique de l'évaluation concernera la commune rurale de Sambaina avec ses 15 fokontany.
- La durée de l'évaluation sera de 30 jours calendaires, incluant les déplacements sur le terrain et l'établissement des rapports. Les déplacements sur le terrain ne devraient pas excéder les 10 jours.

7. ETHIQUE DE L'EVALUATION

La présente évaluation sera conduite conformément aux principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG disponible sur le site :

<http://www.uneval.org/search/index.jsp?q=ethical+Guidelines>

8. EXPERIENCES REQUISES ET QUALIFICATIONS

La mission sera menée par un consultant local (national ou résident Madagascar selon les grilles de salaire UN adaptées aux tarifs locaux).

8.1. Valeurs intrinsèques

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU,
- Favoriser la vision, la mission, et les buts stratégiques du PNUD ;
- Démontrer sa capacité d'exercer dans un environnement ne tenant pas compte de la différence culturelle, de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité ;
- Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude au travail en équipe et un esprit d'initiative développé.

8.2. Compétences fonctionnelles

- Planification et organisation ;
- Communication ;
- Capacité d'adaptation ;
- Esprit d'équipe ;
- Bonne capacité de rédaction en français ;

8.3. Qualifications

- Avoir au minimum un diplôme de Master (Bac+4) en Sociologie, statistique, Démographie, Gestion des projets, économie, ou tout autre domaine pertinent (fournir copie diplôme) ;
- Une formation complémentaire en évaluation de projet est un atout ;
- Avoir une expérience prouvée d'au moins 05 ans dans la conception, le suivi et/ou l'évaluation de projets et programmes appuyés par les bailleurs de fonds internationaux ;
- Avoir réalisé au moins deux évaluations de projets internationaux pendant les cinq dernières années ;
- Avoir une bonne capacité de synthèse et de rédaction ;
- Avoir une capacité à travailler de manière indépendante ;
- Une expérience dans l'évaluation de projet de développement intégré est un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone de l'étude est un plus.

9. OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE

9.1. L'offre technique

L'offre comprend une note méthodologique pour conduire la mission. Cette dernière permettra au panel d'évaluer le consultant sur la base de grille d'évaluation détaillée dans le paragraphe 10 :

NB : la méthodologie proposée par le candidat retenu sera par la suite amendée à la lumière de la revue documentaire et les exigences de l'organisation en la matière pour être soumis à la validation du comité d'évaluation.

9.2. L'offre financière

- Offre financière détaillée de mission incluant les postes honoraires journaliers et per diem en cas de journée de mission ;
- Le consultant prendra à sa charge tous les frais de déplacements liés à l'exécution de sa mission – Le PNUD ne prendra aucun frais à sa charge ;
- La durée de la mission y compris la remise du rapport final est de 30 jours calendaires. ;

- Le premier décaissement des frais logistiques et de mission sera conditionné par la validation du rapport initial à J+5. Toutefois, la disponibilité effective ou non de celle-ci n'exonère pas le consultant de commencer sa mission.

L'offre financière du consultant est sujette à négociation sur base des barèmes Nations Unies pour les honoraires, DSA et coûts logistiques et en fonction des disponibilités du budget.

DOCUMENTS A INCLURE DANS LA PROPOSITION

1. Technique :

- (i) Note méthodologique pour conduire la mission selon les TDR
- (ii) **Formulaire P11** + CV - expériences similaires et trois références – contact mail et téléphone –
- (iii) Lettre de motivation

2. Offre financière *

* Cette offre sera négociable selon les disponibilités du budget et l'ajustement majoré au taux UN.

Offre financière détaillée et complète pour **30 jours calendriers** détaillés comme suit :

Honoraires journalier requis pour 30 jours calendriers

Frais logistique mission

Frais logistique remise du rapport

(Détailler les postes concernés)

10. CRITERES D'EVALUATION – SHORT LISTING

Le consultant devra avoir les qualifications minimales requises pour être considéré pour l'analyse technique de sa méthodologie (voir paragraphe 8.3).

Seules les offres techniques des consultants qualifiés seront évaluées selon la grille ci-dessous :

Objet	Note/100
La compréhension de la mission	10 points
Le résumé des commentaires et suggestions sur les termes de références	10 points
La connaissance de la région d'intervention et du domaine du projet	10 points
La clarté et la logique de la présentation de la méthodologie à utiliser pour obtenir les livrables	50 points
Le chronogramme de réalisation des activités par objectif et par étape	20 points

Les trois meilleurs candidats seront appelés à passer une interview auprès d'un panel du PNUD.

Les candidats ayant plus de 70% mais n'étant pas retenus comme les trois meilleurs seront considérés dans le roster.

Note : le consultant ne devra à aucun moment avoir été impliqué dans le projet de quelque manière que ce soit.

11. CONFIDENTIALITE

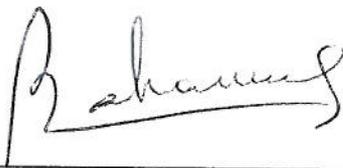
Le consultant retenu s'engage à respecter la confidentialité des informations professionnelles qu'il recevra ou découvrira durant la mission.

12. PENALITES DE RETARD

Les pénalités de retard seront d'application si la remise du rapport final excède de manière inconsidérée le chronogramme planifié par le consultant. Le PNUD avisera le consultant en cas de retard établi d'une date de remise attendue du rapport final n'excédant pas une semaine complémentaire non rémunérée. A partir du 8 eme jour, une pénalité de 2% du marché par jour de retard sera appliquée. A partir de 10 %, le PNUD s'octroie le droit de renoncer au contrat de manière unilatérale sans contrepartie financière.

Validation et approbation :

TDR préparés et présentés par :



Verosoa Raharivelo, Chargée de Programme

Acceptés par :



Fanomezantsoa Andrianivoarivony, Team Leader Pauvreté
et Environnement

Approuvés par :



Jonas Mfouatie, DRRP